

4 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Schmit Grégory ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	LECRI1502 "Introduction à la criminalistique"
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> • Fondements de la criminalistique/médecine légale comme science contributive à la preuve en matière pénale. • Histoire de la criminalistique/médecine légale et articulation aux théories biologiques du crime • Fondements juridiques des outils criminalistiques/médecine légale • Étude générale de l'expertise criminalistique/médecine légale • Articulation des acteurs concernés dans la procédure policière et pénale: experts, police, juge, gestionnaires des bases de données
Acquis d'apprentissage	<p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des attentes et des limites de l'expertise criminalistique dans la perspective historique de l'évolution des techniques criminalistiques et des sciences médicales et criminalistiques • Compréhension de la place de l'expert dans la procédure pénale • Intégration des concepts de certitude et de doute dans la recherche de la vérité judiciaire • Compréhension des enjeux de la scientificité et de la conventionnalité de l'expertise • Compréhension des rôles respectifs des différents acteurs et des phénomènes de « traduction » en jeu <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit reprenant des questions à choix multiples (QCM) et des questions ouvertes à réponses courtes.
Méthodes d'enseignement	La méthode d'enseignement est classique, le cours étant donné de manière magistrale.
Contenu	<p>Le cours sera articulé en trois parties.</p> <p>La première partie concerne l'histoire de la médecine légale et son évolution au sein de la société et du monde judiciaire. La valeur de l'expertise en droit sera également abordée dans cette première partie.</p> <p>La deuxième partie abordera les grands principes et concepts médico-légaux (asphyxie, balistique, etc.) afin de familiariser le futur professionnel avec le vocabulaire permettant la lecture et la compréhension de rapports d'expertise.</p> <p>Enfin, la troisième partie sera consacrée aux techniques de laboratoire utiles en médecine légale et en criminalistique (toxicologie, radiologie, etc.) et leur apport au monde judiciaire.</p>
Ressources en ligne	Supports placés sur Moodle
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en criminologie	CRIM2M	4		